



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'enseignement de spécialité musique au Lycée Bellevue (Le Mans)

Le lycée Bellevue, situé au Mans, propose un parcours musique structuré et ambitieux, destiné aux élèves désireux de développer une pratique artistique approfondie tout en poursuivant un cursus général.

L'offre de formation s'organise ainsi :

- Enseignement optionnel en classe de seconde : 3 heures hebdomadaires
- Enseignement de spécialité musique en classe de première : 4 heures hebdomadaires
- Enseignement de spécialité musique en classe de terminale : 6 heures hebdomadaires

Le lycée dispose par ailleurs d'un internat, facilitant l'accueil d'élèves venus d'un territoire élargi.

Enseignant : Joël BODEREAU



L'enseignement de spécialité musique au Lycée Bellevue

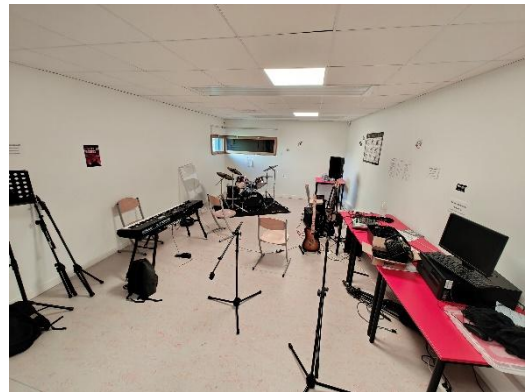
Des équipements particulièrement riches et adaptés

L'enseignement de la musique au lycée Bellevue s'appuie sur un parc de sept salles dédiées ou utilisables, spécifiquement équipées pour la pratique musicale : claviers acoustiques et numériques, batteries, amplifications, guitares sèches et électriques, basses, instruments de fanfare (saxophones, trombones, tubas, piccolos, trompettes, mélodicas), ainsi que divers instruments de percussion. Trois batteries complètes sont disponibles, ainsi que des amplificateurs, une pédale de loop, un clavier maître et plusieurs consoles de son avec enceintes.

Une salle de répétition appartenant à la Maison des lycéens (MDL), gérée en grande partie par les élèves de la spécialité, complète ce dispositif.

Trois salles sont accessibles en dehors du temps de cours :

- une sur réservation via la vie scolaire,
- une en accès libre avec piano,
- une réservée aux internes en soirée.



Salle de la MDL

Le matériel de sonorisation fait l'objet d'un entretien régulier, les pianos sont accordés chaque année et les instruments de fanfare révisés périodiquement. L'utilisation de ces équipements dans le cadre des projets de la MDL est conditionnée à une mini-formation à la sonorisation, et suppose un usage responsable de la part des élèves.

Une pratique artistique tournée vers la création et la production

La pédagogie mise en œuvre repose sur une pratique musicale centrée sur la création, en lien étroit avec les problématiques et les œuvres du programme, notamment en classe de terminale. Les élèves sont amenés à travailler aussi bien l'interprétation que la composition et l'arrangement.

Chaque année, quatre à cinq concerts sont organisés dans l'établissement, mobilisant une vingtaine de groupes d'élèves. L'un d'entre eux se déroule dans

la salle de spectacle partagée avec le théâtre ; les autres ont lieu dans la cafétéria de la MDL ou dans le hall de l'établissement. Ces rendez-vous réguliers, souvent positionnés à la veille des vacances scolaires, participent pleinement à la vie culturelle du lycée.

La fanfare « Les Rats en congés » : un projet fédérateur

Le lycée accueille également une fanfare, « Les Rats en congés », qui répète chaque lundi de 18h à 19h. Gérée sous forme associative dans le cadre d'une convention avec l'établissement, elle propose un répertoire mêlant reprises et compositions originales du professeur et des élèves.

La fanfare se produit régulièrement à l'extérieur et peut assurer une vingtaine de prestations par an. Lorsque les conditions le permettent, des séjours sont organisés, comme ce fut le cas à Royan ou lors d'un festival en Serbie.

Un accompagnement attentif et individualisé des élèves

Les élèves bénéficient d'un accompagnement régulier, tant sur le plan collectif qu'individuel :

- travail sur la structuration des morceaux en vue des concerts,
- réflexion sur les exigences de l'interprétation et de la création,
- accompagnement technique (notamment en technique vocale, par groupes de deux élèves),
- échanges sur les pratiques personnelles et les projets artistiques.

L'évaluation dans le cadre du contrôle continu s'appuie sur :

- une note de pratique (création),
- des devoirs maison correspondant à la préparation de l'épreuve écrite du baccalauréat,
- des devoirs sur table.



Salle d'enseignement de musique

Un travail spécifique est également mené sur la préparation du Grand oral, dans une logique de réflexion personnalisée.

Une organisation pédagogique en lien étroit avec les épreuves du baccalauréat

L'enseignement articule :

- pratique musicale et création,
- devoirs écrits en lien avec les deux écoutes de l'épreuve écrite,
- débats autour de questions contemporaines,
- appropriation progressive des exigences de l'examen.

Cette organisation permet aux élèves de construire des compétences solides, à la fois artistiques, culturelles et réflexives.

Information, recrutement et orientation

Pour découvrir la spécialité, plusieurs modalités sont proposées :
Journée portes ouvertes : le samedi 7 février 2026 au matin,

- échanges avec les professeurs de collège,
- présentation des spécialités par les élèves de terminale fin novembre,
- envoi d'un courriel d'information à tous les élèves de seconde en janvier, possibilité, pour certains élèves de seconde, d'assister à un cours de pratique.



Salle de répétition / studio

Des poursuites d'études variées

L'orientation des élèves à l'issue du lycée est très diversifiée :

- environ 10 % vers l'enseignement spécialisé,
- 10 % vers l'université en musicologie puis le CFMI,
- 10 % vers la lutherie (ITEMM au Mans),
- 10 % vers la sonorisation,
- 10 % vers l'acoustique,

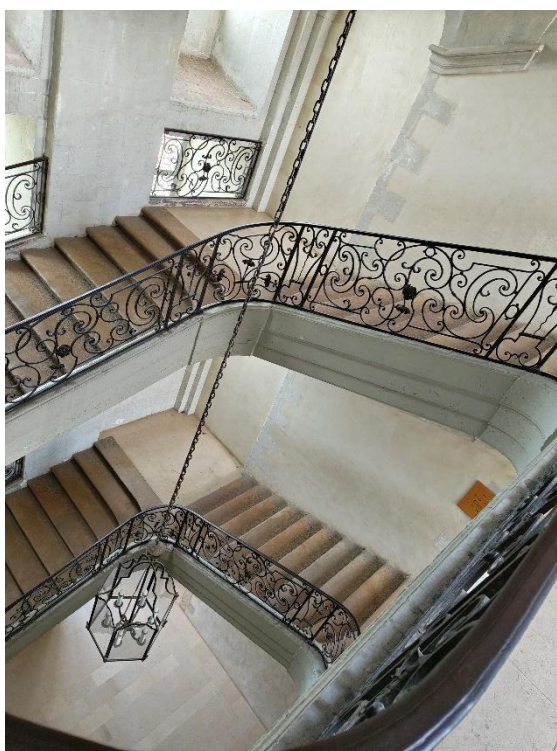
et une part importante vers des filières sans lien direct avec la musique, témoignant du caractère pleinement généraliste et formateur de la spécialité.

Un fort ancrage territorial et de nombreux partenariats

La spécialité musique du lycée Bellevue s'inscrit dans un réseau de partenaires : ITEM, ENSIM, licence GDSM (gestion des salles de musiques actuelles), SMAC Superformat, Conservatoire, ainsi que le lycée Sud, notamment avec la filière sport-études Music Hall.

Une spécialité à taille humaine, pleinement intégrée à la vie du lycée

La spécialité musique se distingue par son fonctionnement à taille humaine et par la forte implication des élèves dans les instances de l'établissement (MDL, CVL). La régularité des concerts et le rayonnement de la fanfare dans la ville et ses environs témoignent du dynamisme et de la visibilité de cet enseignement. Plus qu'une option ou une spécialité, la musique au lycée Bellevue constitue un véritable projet éducatif et culturel, au service de la réussite, de l'engagement et de l'épanouissement des élèves.



Regards croisés d'élèves de terminale sur la spécialité musique

COMMENT ETES-VOUS ARRIVES EN SPECIALITE MUSIQUE AU LYCEE BELLEVUE ?

J'étais au lycée Sud en seconde et j'ai découvert la spécialité lors des portes ouvertes. Je n'y avais pas pensé avant, mais ça m'a paru être une bonne solution. En cherchant des lycées avec des spécialités un peu inhabituelles, je me suis dit que ça pouvait m'ouvrir la culture musicale. Et puis ma famille n'avait pas les moyens de me payer le conservatoire : ici, j'ai accès à plein d'instruments.

Moi, j'avais pris l'option musique en seconde. J'y ai vu une autre façon de faire de la musique et j'ai continué en spécialité. Je connaissais aussi la fanfare, parce que mon frère y participait.

J'avais envie de renouer avec la musique. J'ai commencé par l'option en seconde et, au fur et à mesure, la spécialité s'est imposée comme une évidence.

QU'EST-CE QUI FAIT LA SPECIFICITE DE LA SPECIALITE MUSIQUE ?

Le plus, c'est l'autonomie. On n'est pas assis à recevoir le cours comme dans les autres matières. C'est plus convivial et la création a une place très importante. On est très libres dans le choix des musiques pour les projets.

On joue en groupe, on apprend à s'écouter, à associer des instruments qui ne jouent pas forcément ensemble. On travaille des compositions par périodes, avec un thème particulier, en lien avec les œuvres du bac. Et on est confrontés à plein de styles différents : le côté varié permet beaucoup de découvertes.

FAUT-IL DEJA AVOIR UN BON NIVEAU POUR REUSSIR EN SPECIALITE MUSIQUE ?

Même un élève qui vient uniquement du collège peut s'en sortir. Bien sûr, avoir déjà des connaissances et une pratique musicale aide. Et les élèves très avancés y trouvent aussi leur compte, notamment grâce aux apports du professeur.

LA SPECIALITE EST-ELLE EXIGEANTE ?

Oui, surtout en termes d'autonomie, notamment pour les révisions du bac. Ça demande beaucoup de travail personnel pour revoir les œuvres.

Il faut avoir une interprétation acceptable et ne pas s'égarer dans les projets. Mais la spécialité participe vraiment à notre épanouissement. Ça change des matières plus académiques, et ce n'est pas moins exigeant pour autant.

QU'EST-CE QUE CETTE SPECIALITE VOUS APPORTE ?

Ça développe la créativité.

Et surtout la cohésion, la communication en groupe et l'entraide.

ET POUR L'ORIENTATION APRES LE BAC ?

On en parle avec notre professeur. Moi, je veux continuer avec des études de danse.

Moi, je veux reprendre le conservatoire pour pratiquer en orchestre.

Et moi, je veux faire des études de danse en conservatoire.

UN CONSEIL POUR LES FUTURS ELEVES ?

Il faut venir aux portes ouvertes, écouter les témoignages des élèves, échanger avec eux et avec le professeur.

Et surtout, ne pas se mettre d'obstacles par rapport à son niveau. Même si on est avec des élèves plus avancés, ça aide et on progresse.

